

ALGÉRIE TELECOM - SPA Direction Opérationnelle d'Ouargla

N° IDENTIFICATION FISCALE.000216299033049

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°05/2021

La Direction Opérationnelle d'Ouargla lance un Avis d'Appel d'Offres pour :

« Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques » constitué de deux(02) lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	POSE CABLE FO ENTRE CT OUARGLA ET LILMITE DE WILAYA RN51-	142
02	POSE CABLE FO ENTRE AXE TOUGGOURT ET SITE ATM 30511	15

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges sous le visa N° 25 du 20 janvier 2019 contre le paiement d'une somme de cinq mille dinars algériens (5000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie auprès la Direction Opérationnelle d'Ouargla Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla.

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 02: Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km: le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Palier 03: Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la règlementation en vigueur, soit :

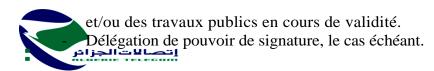
 $\hbox{\bf 1-} Un\ Dossier\ administratif\ ;}$

2-une Offre technique;

3-une Offre financière.

DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG» ;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Copie du bilan comptable du dernier exercice ;
- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC;
- Etat de l'entreprise établi et signé, respectant le modèle joint en « Annexe CCAG 4 » ;
- La convention du Groupement, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelles contenant l'activité hydraulique



OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en «Annexe 01 du CCAG» ;
- Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté » ;
- Attestations de bonne exécution des travaux similaires achevés dans les conditions d'exécution contractuelles, réalisés durant les dix (10) dernière années (pour les paliers 02 et 03 mentionnés dans l'article 04);
- Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint en annexe16 ;
- Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint enannexe17;
- Engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 14 ;
- Engagement sur le délai de garantie respectant le modèle joint en annexe 15 ;
- Déclaration sur l'honneur de visite des lieux respectant le modèle joint en annexe 18 ;
- Planning de réalisation des travaux.

OFFRE FINANCIÈRE dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission remplie, **datée**, **signée** et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 01.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 02.

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)), l'offre technique (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) et l'offre financière (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les **trois** (03) **enveloppes** susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Direction Opérationnelle d'Ouargla Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla APPEL D'OFFRES N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°05/2020 RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite du dépôt des offres est fixée au 15ème jour de 08h00 à 14h00, à partir de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à **14h** :**00** au siège de la DO Ouargla.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.